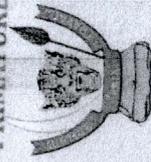


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°014/2025

A LA SOCIETE SOKIN SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/DIRCAB/CGPMP/PR/2024, conclu avec la Présidence de la République, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million deux cent trente-neuf mille deux cent vingt-quatre, quatorze centimes (USD 1 239 224,14) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains huit mille six cent septante quatre, cinquante-sept centimes (USD 8 674,57), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 05/08/2025.

Directeur Administratif et Financier



Mr. Claude KAYEMBE MBAYI
Ministère Général